

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MONTMORIN ISSERTEAUX

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MARDI 09 SEPTEMBRE 2025

Mairie d'Isserteaux 19h

Etaient présents : Mmes PLOS Josiane, CLOUVEL Céline (Montmorin), GRUET Maité (Isserteaux), et Mrs PELLETIER François, PIREYRE Éric, PODEVIN Marc (Montmorin) BATISSON Jean-Claude, BOURDOULEIX Roger, CHARBONNEL Dominique, CHEVARIN Damien, MEURINE Daniel (Isserteaux),

Etaient excusés : PAYSSAC Agathe donne pouvoir à CHEVARIN Damien

GUILLAUME Gérard donne pouvoir à PIREYRE Eric

Etaient absents : BRIQUET Monique, DEBOISNE Diane

Secrétaire de séance : MEURINE Daniel

Madame La Présidente du SIMI ouvre la séance à 19 heures en remerciant les personnes présentes. Elle précise qu'après une première convocation, si le quorum n'est pas atteint, le conseil syndical est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle et il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Approbation de la dernière séance

Le dernier compte-rendu du 27 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

- Effectifs scolaires et personnel – rentrée septembre 2025

o Effectifs scolaires septembre 2025 :

Présentation des effectifs scolaires des deux écoles pour la rentrée de septembre 2025.

École d'Isserteaux					École de Montmorin			
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3*	8	9	6	13	7	13	10	11
Total : 39 élèves					Total : 41 élèves			

*rentrée janvier 2026

- Mme Sylvie LAILLIER : enseignante des TPS, PS et MS (20 élèves comme l'année précédente) ; Mme Claude NEDONCELLE : enseignante des GS et CP (19 élèves contre 18 élèves en 2024-2025).
- Mme Isabelle DELHUMEAU : enseignante des CE1 et CE2 (20 élèves contre 24 élèves en 2024-2025) ; M. Alexandre Busseron : enseignant des CM1 et CM2 (21 élèves contre 19 élèves en 2024-2025).

Cette année a vu partir des familles pour raisons professionnelles ou familiales.

o Personnel S.I.M.I :

Les effectifs du personnel sont identiques à l'année précédente.

3 agents à Isserteaux :

- Prescilla Goncalves, adjoint technique contractuel en remplacement sur le poste de Mme Fouilhoux, en tant qu'aide maternelle dans la classe de Mme Laillier.
- Mélissa Gatto, ATSEM, dans la classe de Mme Nedoncelle.
- Véronique Ledourner, adjoint technique titulaire, cantinière. Absente pour longue maladie remplacée par un agent contractuel.

- 3 agents à Montmorin :

- Delphine Batisson, adjoint technique contractuel.
- Cyrielle Dichampt, adjoint technique contractuel.
- Camille Schutt, adjoint technique contractuel, cantinière.

- 1 agent administratif :

- Marie Popovitsch, agent administratif contractuel, secrétaire.

- Horaires des garderies

Madame La Présidente rappelle les horaires d'ouverture et de fermeture des garderies des deux écoles (Lundi, mardi, jeudi, vendredi) :

A Isserteaux : de 7h00 à 8h50 et de 16h20 à 19h00

A Montmorin : de 7h00 à 8h35 et de 16h40 à 19h00

et le cas échéant de l'application d'un tarif spécial (après rappel de la Présidente du SIMI) pour les horaires de dépassement de garderie après 19 heures de 7 Euros par demi-heure. La délibération N° 12 du 13/12/2017 est ainsi actualisée.

Madame La Présidente précise que l'horaire de fin de garderie semble bien adapté aux besoins professionnels des familles.

- **Adhésion à la mission relative à l'assistance retraite exercée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme**

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré décide de renouveler l'adhésion à la mission relative à l'assistance retraite exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

La convention est ainsi conclue à compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2028.

- **Admission en non-valeur de créances irrécouvrables**

Considérant l'incapacité à recouvrer des créances d'années antérieures et malgré les moyens mis à disposition, l'assemblée accepte à l'unanimité leur admission en non-valeur pour un montant total de 275.02 € (Deux cent soixante-quinze euros et deux cents).

La mise en place de la cantine à 1 Euro est efficace contre le non-paiement des familles. Pour information, c'est 27 familles (sur 78 facturations) pour l'année scolaire 2025-2026 qui pourront en bénéficier.

- **Suppression/création poste adjoint administratif**

Afin d'assurer la charge administrative du SIMI et après avis du Centre de Gestion du 03 juin 2025, le temps de travail de l'adjoint administratif a été modifié de 9 heures à 13 heures hebdomadaires, à compter du 01/11/2025.

- **Création de deux postes d'adjoints techniques territoriaux permanents**

Afin d'assurer la continuité des services périscolaires à l'école de Montmorin, deux emplois d'adjoints techniques permanents sont créés (postes déjà occupés) à temps non complet de 20.43/35^{ème} et de 21.39/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2026.

- **Noël des agents 2025**

Dans le cadre de l'action sociale envers les agents (titulaire et contractuel) du S.I.M.I., les bons d'achat de Noël pour 2025 sont maintenus à raison de 150 € par personne.

Il est également attribué un bon d'achat de Noël pour 2025 :

- à un agent qui intervient de manière récurrente en remplacement des salariées (en arrêt ou indisponibles) d'une valeur de 120€.

- à un nouvel agent qui prend ses fonctions en cours d'année, un bon d'achat de Noël d'une valeur de 80€.

- **Questions diverses**

Madame la Présidente remercie les municipalités d'Isserteaux pour les travaux durant l'été (peinture des volets, des fenêtres, réalisations de peintures au sol, projet d'insonorisation de la salle à manger ...) et de Montmorin (pose de rideaux occultants)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.